

Image not found or type unknown



Abus pouvoir maire ?

Par **Borgen**, le **02/06/2021** à **15:41**

Bonjour,
Un maire, mis en cause à titre personnel pour harcèlement moral, peut il décider (signature acte) du refus de la protection fonctionnelle de l'agent ou doit il se déporter ?
S'agit il d'un excès de pouvoir ?
Merci de vos réponses